

A. B. F.

BULLETIN D'INFORMATIONS

N° 118 - 1^{er} trimestre 1983

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
• Information : service gratuit ? service payant ? Journée d'étude, Paris, 10 janvier 1983	5
Introduction, <i>par Jean-Claude Garreta</i>	5
A la Bibliothèque publique d'information : la gratuité, jusqu'à quand ? <i>par Hubert Dupuy</i>	5
Dans les bibliothèques universitaires : l'abandon de la gratuité, rançon des progrès techniques, <i>par Christian Pierdet</i>	9
Discussion	10
Une bibliothèque de lecture publique automatisée : Miramas, <i>par Patrick Faure</i>	12
Télédocumentation (partiellement) payante et consultation de nos fichiers (quasi) gratuite : avenir probable de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, <i>par J. Depallens</i>	15
Un service I.S.T. payant : la documentation au Commissariat à l'Energie Atomique, <i>par Jean Iung</i>	18
Discussion	19
Le point de vue d'un documentaliste, <i>par Jean Meyriat</i>	20
Le point de vue d'une bibliothèque privée : Le Saulchoir, <i>par Michel Albaric</i>	22
Discussion	23
Le point de vue d'un producteur, <i>par François de Valence</i>	24
L'accès à l'information moderne doit-il rester un service public gratuit, <i>par Bertrand Lemennicier</i>	25
Discussion	29
• Le service audiovisuel à la Bibliothèque universitaire de Poitiers , <i>par Marie-Simone de Nucé de Lamothe</i>	30
• L'intégration de la Bibliothèque universitaire à l'Université de Toulon , <i>par F. Berge</i>	31

Directeur de la publication : Jean-Claude Garreta

Rédacteur en chef : Pierre Fénart

Comité de rédaction : Monique Lambert (BN) ; Geneviève Bonté (BS) ;

Siège social : Association des Bibliothécaires français

65, rue de Richelieu - 75002 PARIS - Tél. : 297.57.67 - CCP 188 26 U Paris

Editions et Publicité : 34, rue de Penthièvre - 75008 PARIS - Tél. : 359.46.37

Les opinions exprimées dans le Bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement individuel : **60 F.** Abonnement collectivités : **250 F.**

Abonnement facultatif pour les membres de l'ABF : **30 F.**

Prix du numéro : **20 F.**

BULLETIN D'ABONNEMENT AU BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS

NOM :

ADRESSE :

membre de l'A.B.F. (30 F)

non membre (60 F)

collectivité (250 F)